

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 29 MARS 2021**

Présents : Jean-Maurice VENTURINI, Marie-Eve BERNI, Arnaud BOURGEOIS, Julien BRUNET, Julien CAUCINO, Maria DA FONSECA, Jean FOULON, Catherine MAINIER, Carine PILLAT, Gilles PLOTTON, Jacques RATEL, Marc SECO, Alexandre SORNAY

Absent : Marie-Jeanne BAFFOUR (procuration à Catherine MAINIER), Fabrice CHAFFARDON (procuration à Julien BRUNET)

La séance débute à 20H04.

### **1- Actualités de la commune**

Les élus font le point sur la fermeture de la cantine et de la classe des petits après la détection d'enfants et de la directrice positifs à la covid-19.

### **2- Procès-verbal du Conseil du 3 mars 2021**

Le PV est adopté à l'unanimité.

### **3- Approbation du compte administratif 2020**

Le compte administratif 2020 recensant toutes les opérations comptables et budgétaires de l'année 2020 fait apparaître les résultats suivants :

- Résultat de fonctionnement : + 94 442 €
- Résultat d'investissement : + 247 363 €, compte-tenu de l'imputation du résultat n-1.

Toutes sections confondues, le résultat final est de + 341 602 €.

Le conseil adopte le compte administratif à l'unanimité. Il est décidé à l'unanimité de poursuivre la politique de reversement du résultat du fonctionnement à l'investissement soit +94 442 € pour 2020 pour couvrir les besoins de trésorerie nécessaires aux opérations prévues en 2021 notamment les travaux d'extension de l'école qui débiteront à l'automne.

#### 4- Approbation du compte de gestion

Le compte de gestion 2020 du receveur municipal (Trésorerie de la Motte Servolex) est conforme au compte administratif de la Commune. Il est adopté à l'unanimité.

#### 5- Vote du budget primitif 2021

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le budget prévisionnel pour 2021.

Celui-ci se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 205 571 €	941 861.85 €
Recettes	1 205 571 €	941 861.85 €

#### 6- Questions diverses

- Un sondage sera organisé auprès des parents d'élèves pour connaître leur position sur les rythmes scolaires (4 jours ou 4.5 jours d'école). Si plus de 60% de parents se prononcent pour la semaine de 4 jours, le conseil municipal pourrait voter en ce sens.
- Les formalités de recherche d'un nouveau locataire pour le F4 du presbytère sont en cours. L'appartement a été laissé vacant par la maison d'assistantes maternelles qui s'est installée dans la Maison Usseglio 2 au Chef-lieu.
- Un nouvel ordinateur sera acheté à la bibliothèque ainsi qu'un logiciel de gestion et une douchette pour flasher les codes. Cela facilitera le travail des bénévoles. Le montant est de 3701 € HT avec une participation de Savoie Biblio de 30%.
- La municipalité a fait un gros travail de recensement des personnes de plus de 70 ans habitant Montagnole pour permettre à Grand Chambéry d'organiser la vaccination contre la covid-19.

Fait à Montagnole,  
Le 29 avril 2021

  
Le Maire  
Jean-Maurice VENTURINI